

Accueil et orientation des Personnes en Situation de Handicap au sein de l'organisme de formation de la Ligue Ile-de-France FFME

L'organisme de formation de la Ligue IdF FFME prévoit les conditions d'accueil et d'orientation des personnes en situation de handicap (PSH) souhaitant s'inscrire à l'une des formations inscrites au catalogue fédéral :

- ✓ La Ligue IdF FFME s'assure que toutes ses communications précisent les conditions d'accès aux formations aux PSH (plaquettes de formation, site internet, communications directes transmises aux stagiaires lors du process d'inscription etc.) ;
- ✓ Pour les formations qu'elle organise en propre, la Ligue IdF FFME s'assure de l'accessibilité des locaux de formation (salle de cours, salle et matériels d'escalade, accessibilité numérique notamment).
Pour les formations qu'elle délègue dans les territoires, la Ligue IdF FFME s'assure auprès de l'organisateur local que les conditions d'accessibilité sont également respectées, dans la limite des contraintes pédagogiques imposées par les différentes formations ;
- ✓ La Ligue IdF FFME dispose d'un référent handicap en la personne de Yoann BALLURIAUD (yoann.balluriaud@ffme-crif.com) Le référent handicap est chargé d'accompagner la PSH dans toutes ses démarches en lien avec la formation visée, et de mettre en lien les différents acteurs pouvant concourir à la construction d'un parcours de formation adapté ;
- ✓ La Ligue IdF FFME prévoit les modalités de compensation permettant l'adaptation des parcours de formation (modalités d'accès, de suivi et/ou d'évaluation des formations, accessibilité des prestations et accessibilité numérique).

Ainsi, toute PSH se présentant à la Ligue IdF FFME avec un projet de formation doit faire l'objet d'un accompagnement permettant de vérifier :

- L'adéquation du projet de formation avec les objectifs poursuivis par la personne ;
- La recherche de possibilités d'adaptations du parcours de formation afin d'intégrer le handicap de la personne concernée. Pour cela, il convient de solliciter les avis du coordonnateur pédagogique de la formation, du médecin fédéral ou de toute autre personne compétente en la matière ;
- Si nécessaire, la réorientation de la personne vers une institution capable de lui proposer un accompagnement adapté pour son projet de formation (voir liste de contacts ci-après).

Liste de contacts référents en lien avec la formation des PSH

Nom de l'entité	Site Internet	Coordonnées mail / contact
Fédération Française Handisport (FFH) – <i>handicaps physiques et moteurs</i>	https://www.handisport.org/	formation@handisport.org
Fédération Française du sport adapté (FFSA) – <i>handicaps mentaux</i>	https://sportadapte.fr/	isabelle.gouin@sportadapte.fr
La Ligue Régionale du Sport adapté d'Ile-de-France – <i>handicaps mentaux</i>	https://www.sportadapteiledefrance.org/se-former	contact@sportadapteiledefrance.org
Pôle Ressources National Sports et Handicaps	https://centre.franceolympique.com/centre/fichiers/File/SSH/fiche_presentation_prnsh.pdf	
Centre de Ressource Formation Handicap	https://crfh-handicap.fr/	Assistant Administratif : Sylvain Combe : s.combe@crfh-handicap.fr
Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) – <i>formation et emploi pour les PSH</i>	https://www.agefiph.fr/ile-de-france	Ile-de-france@agefiph.asso.fr
Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) – <i>demandes de droits et de prestations</i>	https://www.monparcours handicap.gouv.fr/aides/mdph-en-ligne	
AFDAS – OPCO de la branche du sport – <i>accompagnement à l'élaboration de projets aménagés et financement des formations</i>	https://www.afdas.com/entreprise/mettre-en-oeuvre-votre-projet-rh-sur-mesure/appui-conseil-handicap.html	

Directions Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports – DRAJES – <i>médecins référents pour les entrées en formations d'Etat</i>	https://drdjscs.gouv.fr/
Comité Régional Olympique et Sportif Ile- de-France	https://www.crosif.fr/
Comité Paralympique et Sportif Développement du Para-Sport et de l'inclusion	https://france-paralympique.fr/